



Autres points à l'ordre du jour du CSA du 15 octobre 2024

Sur **la question du PLF 2025**, le secrétaire général a reconnu une tension sur le programme 214, budget de fonctionnement (hors titre 2) qui concerne le fonctionnement du ministère. Avant discussion budgétaire, les sommes disponibles sont inférieures aux années 2023 et 2024. Sont concernés l'informatique, l'immobilier, les subventions aux opérateurs.

Pour **le projet Pascal**, il reste d'actualité, les cabinets successifs ayant porté le dossier. Bercy serait aujourd'hui intéressée par ce projet, d'autant **que le récent ministre des sports s'est engagé à s'y installer avec son cabinet.**

Mais il faut faire entrer davantage de personnels que ce qui était prévu à l'origine du projet : + 400 personnes a été indiqué lors du CSA sans qu'aucun chiffre ne soit définitivement arrêté. Combien de personnels à Gentilly ? **On arriverait donc au chiffre de 2400 personnes** mais ne peut-on pas s'attendre à davantage encore ? L'administration est restée floue sur ce point. Pour les surfaces disponibles, les trois bâtiments du site sont bien prévus mais, malgré nos demandes, **pas de réponse précise quant aux mètres carrés dévolus aux bureaux.**

Pour les primes liées aux JOP, le document présenté pour information est peu précis et n'apporte que peu d'éléments (3 niveaux de primes selon l'implication et la limitation des jours de congés à cette période, pas de primes pour les agents du SAAM). Le SNPMEN-FO avait, lors d'un CSA précédent, présenté une motion demandant notamment que tous les collègues des services soumis à contraintes à l'occasion des JOP bénéficient d'une même prime sans que cela relève du bon vouloir de l'administration, motion adoptée à l'unanimité des OS.

Face à la grande satisfaction générale de la réussite des JOP, le SNPMEN-FO a rappelé l'absence d'égalité de traitement entre les agents de l'administration centrale : certains agents, notamment à la DGESCO, n'ont pu bénéficier du télétravail « intégral » durant la période du 18 juillet au 11 août. Le SNPMEN-FO a souligné l'incompréhension des collègues et le sentiment d'injustice par rapport aux collègues d'autres ministères placés sans difficulté en télétravail intégral à cette période.

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR

Parce que, plus que jamais, l'action collective et déterminée est la seule issue qui peut garantir la défense des intérêts de chacun, nous vous invitons à rejoindre le SNPMEN-FO.

fospmen.syndicat-ac@education.gouv.fr

SNPMEN-FO - 110 rue de Grenelle – 75357 PARIS 07 SP.

Pour nous rencontrer : 97, rue de Grenelle pièce 605

Poste 534.02

www.snpmen-fo.fr